

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mercredi 18 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 12 Avril, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M GABRIELLI, Adjoints au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, MARY, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, MARCANGELI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme RISTERUCCI	à	M. CERVETTI
Mme PASQUALAGGI	à	Mme LUCIANI
Mme PIMENOFF	à	M. MARY
M.BASTELICA	à	M. PANTALONI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. BARTOLI	à	M. DIGIACOMI
Mme FERRI PISANI	à	M. GABRIELLI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. LAUDATO	à	M. SBRAGGIA

Etaient absents :

Mme DEBROAS, Mme POLI, M. BERNARDI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI , Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 18 Avril 2012

Délibération N°2012 / 90

Compte administratif 2011 : Budget principal.

Monsieur le Député-Maire demande à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif 2011.

Il rappelle que conformément à l'article L-2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est appelé à se retirer au moment du vote du Compte Administratif et en conséquence la présidence de l'Assemblée sera assurée par un Adjoint ou Conseiller élu pour le remplacer.

Le Conseil Municipal élit **Monsieur Paul-Antoine LUCIANI** en qualité de Président de séance qui cède ensuite la parole à **M. Charles CERVETTI**, Adjoint Délégué aux Finances.

M. CERVETTI expose à l'Assemblée :

Mes chers collègues,

Le compte administratif est le dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité. Il termine le cycle annuel financier et retrace l'exécution du budget de l'année.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Le compte administratif 2011 a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 28 Février 2011,
- Le vote du budget primitif intervenu le 14 Mars 2011,
- Le vote de la décision modificative n° 1 en date du 27 Juin 2011,
- L'adoption le 24 Octobre 2011 du budget supplémentaire.

Pour l'année 2011, les réalisations toutes sections confondues s'élèvent :

€ En dépenses à **137 144 563.56 €**

€ En recettes à **136 611 771.09 €**

Nous avons en section de fonctionnement hors résultat du CA 2010 :

- En dépenses : 82 829 333.82 €
- En recettes : 87 995 408.82 €

et en section d'investissement hors résultat du CA 2010 :

- En dépenses : 51 395 730.14 €
- En recettes : 48 405 460.05 €

Exécution budgétaire 2011			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles Investissement	50 936 407.43	Recettes réelles Investissement	46 096 247.49
Dépenses d'ordre Investissement	459 322.71	Recettes d'ordre Investissement	2 309 212.56
Dépenses investissement totales	51 395 730.14	Recettes investissement totales	48 405 460.05
Dépenses réelles Fonctionnement	80 520 121.26	Recettes réelles Fonctionnement	87 536 086.11
Dépenses d'ordre Fonctionnement	2 309 212.56	Recettes d'ordre Fonctionnement	459 322.71
Dépenses fonctionnement totales	82 829 333.82	Recettes fonctionnement totales	87 995 408.82
Total des Dépenses	134 225 063.96	Total des Recettes	136 400 868.87
Reprise résultat antérieur	2 919 499.60	Reprise résultat antérieur	210 902.22
Total global des Dépenses	137 144 563.56	Total global des Recettes	136 611 771.09
Résultat section investissement	-5 909 769.69	Résultat section fonctionnement	+ 5 376 977.22

Résultat de clôture 2011	- 532 792.47
---------------------------------	---------------------

Reports des restes à réaliser			
Dépenses		Recettes	
Restes en dépenses Investissement	9 843 656.95	Restes en recettes Investissement	11 964 833.18
Dépenses investissement totales	9 843 656.95	Recettes investissement totales	11 964 833.18
Restes en dépenses Fonctionnement	0.00	Restes en recettes Fonctionnement	0.00
Dépenses fonctionnement totales	0.00	Recettes fonctionnement totales	0.00
Total des Reports en Dépenses	9 843 656.95	Total des reports en Recettes	11 964 833.18

Résultat de clôture reports 2011	+ 2 121 176.23
---	-----------------------

Résultats cumulés			
Dépenses		Recettes	
Total cumulé dépenses investissement	64 158 886.69	Total cumulé recettes investissement	60 370 293.23
Total cumulé dépenses fonctionnement	82 829 333.82	Total cumulé recettes fonctionnement	88 206 311.04
Résultat section investissement	-3 788 593.46	Résultat section fonctionnement	+5 376 977.22
Résultat de clôture cumulé 2011			+ 1 588 383.76

Pour l'année 2011, le résultat global de clôture est le suivant :

Section de fonctionnement					
	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	82 829 333.82	0.00	82 829 333.82	0.00	82 829 333.82
Recettes	87 995 408.82	210 902.22	88 206 311.04	0.00	88 206 311.04
Recettes - Dépenses	5 166 075.00	210 902.22	5 376 977.22	0.00	5 376 977.22
Résultat				→	5 376 977.22
Section d'investissement					
	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	51 395 730.14	2 919 499.60	54 315 229.74	9 843 656.95	64 158 886.69
Recettes	48 405 460.05		48 405 460.05	11 964 833.18	60 370 293.23
Recettes - Dépenses	- 2 990 270.09	-2 919 499.60	-5 909 769.69	2 121 176.23	-3 788 593.46
Résultat				→	-3 788 593.46
Résultats cumulés	2 175 804.91	-2 708 597.38	-532 792.47	2 121 176.23	1 588 383.76

Les résultats du compte administratif sont en concordance avec le compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

Tableau Etat II-2 Compte de Gestion	Résultat de clôture exercice 2010	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture 2011
Investissement	- 2 919 499.60		-2 990 270.09	-5 909 769.69
Fonctionnement	5 178 833.49	4 967 931.27	5 166 075.00	5 376 977.22
Total	2 259 333.89	- 4 967 931.27	2 175 804.91	-532 792.47

Le résultat global de clôture au 31 Décembre 2011, hors comptabilisation des restes à réaliser, est déficitaire de 532 792.47 euros. Il tient compte du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 5 376 977.22 euros et le résultat de la section d'investissement faisant ressortir un déficit de financement de 5 909 769.69 euros.

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat est influencé par:

- Les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieures aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure en recettes).
- La non-exécution pendant l'exercice du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement prévu au budget.

Le facteur déterminant de ces écarts nous amène à rappeler dans le présent document, non seulement les montants réalisés, mais aussi les montants des prévisions budgétaires ainsi que les taux de réalisation. Il est également rappelé, à titre de comparaison, les montants réalisés des deux derniers exercices clos, à savoir les comptes administratifs 2009 et 2010.

1) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat d'exécution 2011 de la section de fonctionnement atteint 5 376 977.22 Euros ; il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de la section.

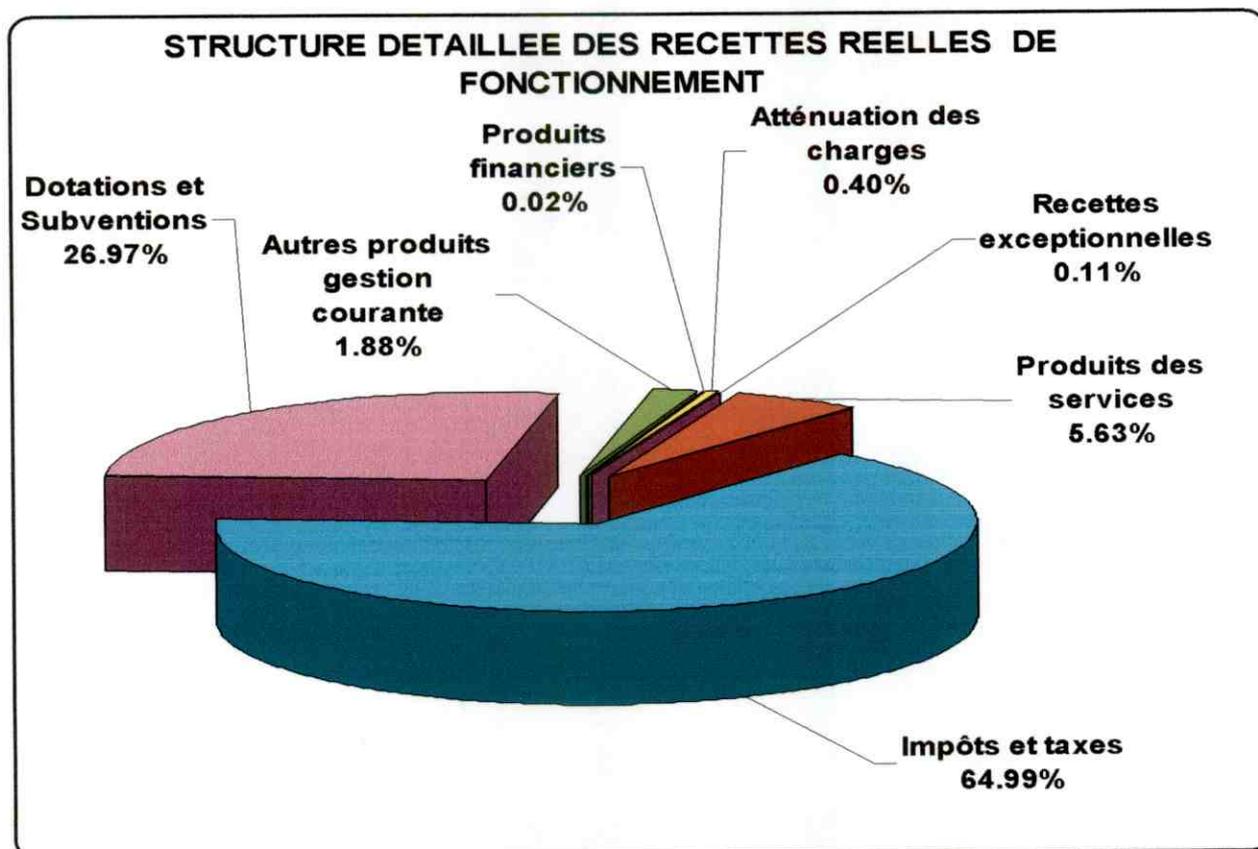
A / Les recettes :

Les recettes de fonctionnement hors résultat reporté du Ca 2010 totalisent 87 995 408.82 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		CA 2009	CA 2010	PREV. 2011	CA 2011	% REALISE
CHAP 70	Produits des services	4 836 057	4 631 683	4 488 125	4 926 511	109.77
CHAP 73	Impôts et taxes	53 653 229	55 439 456	56 107 683	56 889 026	101.39
CHAP 74	Dotations et Subventions	24 236 943	24 427 876	24 968 523	23 608 043	94.55
CHAP 75	Autres produits gestion courante	1 039 708	1 512 545	1 573 000	1 645 021	104.58
CHAP 76	Produits financiers	48 628	53 824	20 700	21 834	105.48
CHAP 013	Atténuation des charges	428 260	313 587	299 092	349 497	116.85
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	326 577	248 984	25 000	96 154	384.62
CHAP 78	Reprises sur Provisions	3 524 410	0	0	0	0
TOTAL RECETTES REELLES		88 093 812	86 627 956	87 482 123	87 536 086	100.06
CHAP 042	Opérations d'ordres	509 282	0	459 323	459 323	100.00

TOTAL RECETTES	88 603 094	86 627 956	87 941 446	87 995 409	100.06
----------------	------------	------------	------------	------------	--------

En 2011, le montant des recettes réelles s'est élevé à 87 536 086 €. Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement atteint les 100.06 %. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que seules soient inscrites en ouvertures de crédits que les recettes dites certaines.

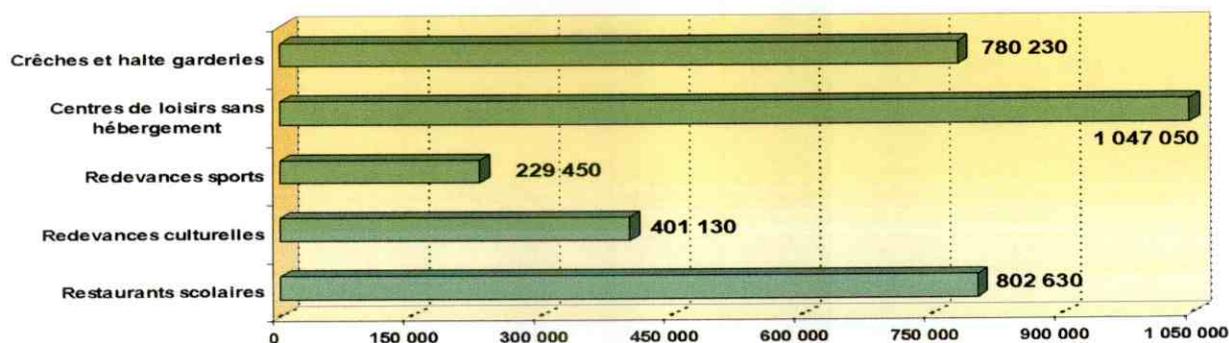


En 2011, les recettes réelles de fonctionnement ont progressées de 1.04 % soit 908 130 € par rapport à l'année 2010. Les recettes réelles représentent 1 329 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1 409 € par habitant.

A-1 : Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

Les produits des services et les produits domaniaux résultent des activités et prestations de services proposées aux Ajacciens. Ils correspondent pour l'essentiel aux droits perçus des usagers des services locaux, du remboursement par la Capa et autres communes des prestations rendues par les services municipaux ainsi que certaines redevances pour occupation du domaine public.

Redevances des services

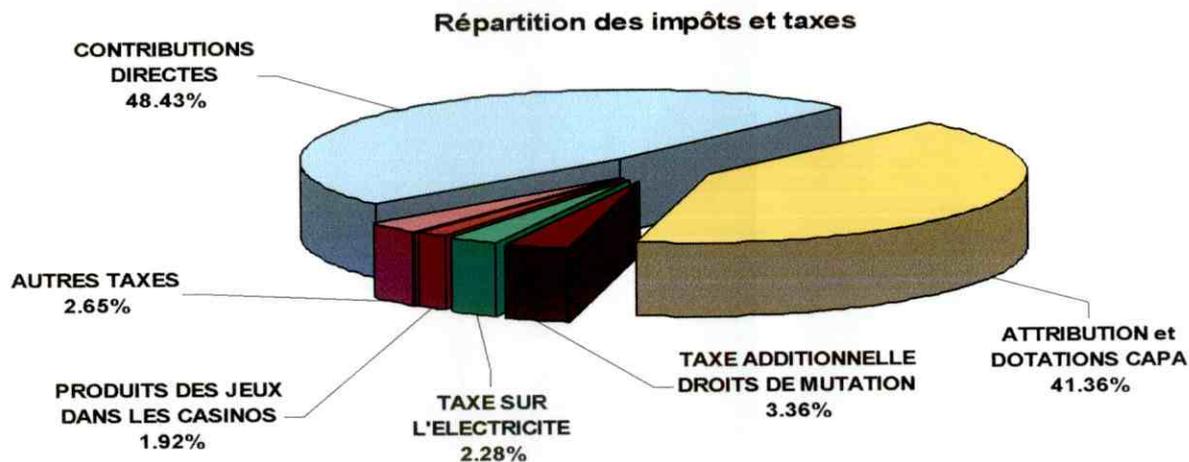


A-2 : Chapitre 73 : Impôts et taxes

Ce chapitre budgétaire représente 65 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il reste le premier pôle de ressources de la section. Il enregistre une progression de 1 449 570 € par rapport à la réalisation 2010.

Au sein de ce chapitre, il convient de distinguer le produit des contributions directes, les dotations versées par la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien et les autres taxes.



➤ Les contributions directes :

Les contributions directes totalisent 27 551 505 € et représentent 48.43 % des impôts et taxes.

Le produit net des trois taxes ménages (taxe d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti) a progressé de 1.98 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution qui intègre la revalorisation forfaitaire des bases décidée par l'Etat confirme l'augmentation physique favorable des bases d'imposition constatée depuis déjà quelques années. 2011 est la confirmation de l'attractivité de notre ville qui continue à voir s'installer de nouveaux habitants.

ETAT 1288 M	BASES 2009	%	BASES 2010	%	BASES 2011
TH	64 542 225	7.48%	69 375 246	0.95%	70 035 915
FB	62 891 849	2.63%	64 551 894	3.16%	66 593 983
FNB	297 316	-17.68%	244 779	-10.01%	220 301
PRODUITS NETS	25 505 666	5.31%	26 861 974	1.81%	27 348 323
Rôles supplémentaires	241 454		152 467		203 182
CONTRIBUTIONS DIRECTES	25 747 120	4.92%	27 014 441	1.98%	27 551 505

Rappelons que depuis 9 ans, l'exécutif communal n'a pas relevé les taux des trois taxes locales.

Les contributions directes représentent 31.47 % des produits réels de fonctionnement soit un niveau inférieur à celui des communes appartenant à la même strate démographique (près de 35%).

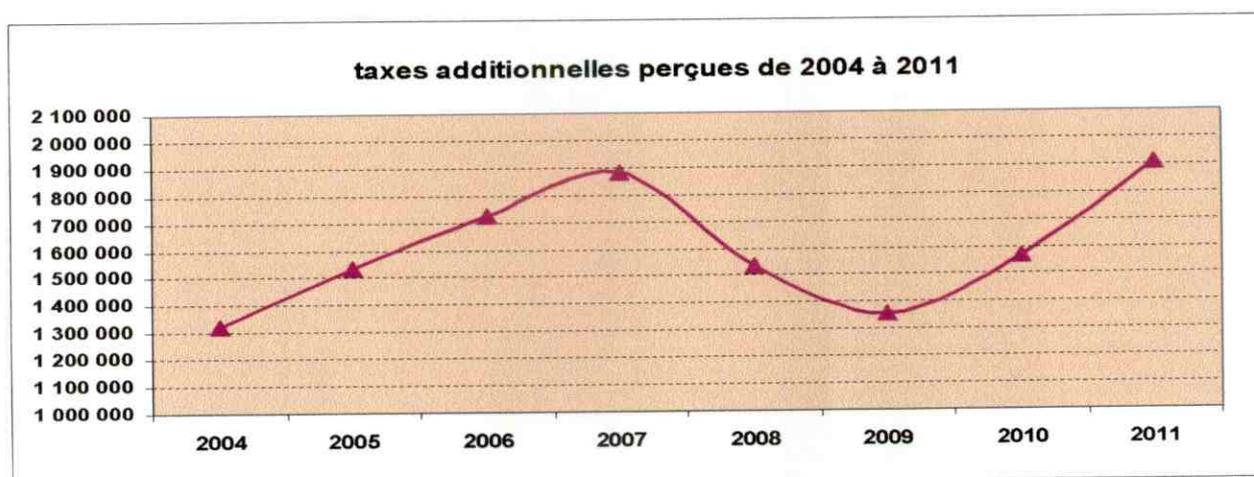
➤ Les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA)

La dotation de compensation versée par la CAPA n'a pas évoluée; elle représente la somme de 19 664 711 €. Notons également que la Dotation de Solidarité Communautaire établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal et aux charges des communes a évoluée contrairement aux années précédentes; ainsi, comme en 2011, 3 864 055 € ont été versés dans les caisses du receveur municipal.

➤ Les autres taxes

L'ensemble des autres recettes fiscales indirectes progresse également.

En effet, les montants perçus des taxes additionnelles et droits de mutation, du prélèvement sur le produit des jeux, des droits de place de voirie et de stationnement, de la taxe sur l'électricité et de la taxe sur les affiches et enseignes totalisent 5 808 755 euros contre 5 165 000 euros en 2010

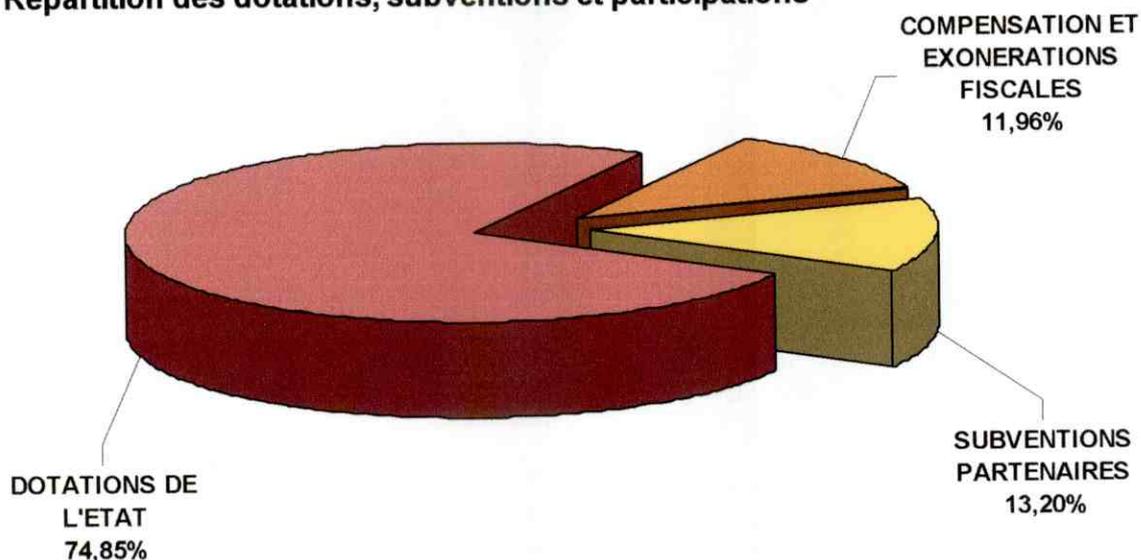


L'élément remarquable de ce chapitre concerne les taxes additionnelles aux droits de mutations qui totalisent pour 2011 plus de 1 909 000 €, soit une hausse constatée de plus de 21.60 %. Cette hausse résulte du nombre de transactions immobilières et traduit un dynamisme du marché de l'immobilier sur notre territoire.

A-3 : Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

Deuxième poste budgétaire des recettes de fonctionnement avec près de 27 %, ce chapitre totalise 23 608 043 € mais connaît une diminution de 3.37 % par rapport au CA 2010. Sa décomposition est la suivante :

Répartition des dotations, subventions et participations



➤ Les concours financiers de l'Etat

L'ensemble des dotations versées par l'Etat représente la somme de 17 670 480 euros, soit une diminution de 64 324 € par rapport à l'an passé. Ces dotations qui évoluaient positivement sont en très net recul depuis 2009. La perte constatée sur trois ans est de 293 625 €.

Dotations de l'Etat	2009	2010	2011
Dotation Forfaitaire	14 449 033	14 294 435	14 179 898
Evolution en €	+1 228 615	- 154 598	-114 537
Evolution en %	+9.29 %	-1.07 %	-0.81 %
Dotation Solidarité Urbaine	1 216 580	1 216 580	1 216 580
Evolution en €	0	0	0
Evolution en %	0 %	0 %	0 %
Dotation Nationale de Péréquation	1 514 587	1 411 670	1 465 934
Evolution en €	+618 158	- 102 917	+54 264
Evolution en %	+68.95 %	- 6.80 %	+3.84 %
Dotation Générale de Décentralisation	769 990	770 097	764 355
Evolution en €	+2 152	+107	-5 742
Evolution en %	0.28 %	0.01 %	-0.75 %
Autres dotations	13 915	42 022	43 713
Evolution en €	+8 413	+28 107	+1 691
Evolution en %	+152.90 %	202 %	+4.02 %
Total des Dotations de l'Etat	17 964 105	17 734 804	17 670 480
Evolution en €	1 857 338	- 229 301	- 64 324
Evolution en %	11.53 %	- 1.28 %	-0.37%

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), composé de la Dotation Forfaitaire et de la dotation de Solidarité urbaine. La dotation Forfaitaire a connu cette année encore un recul de 0.81 % soit une perte constatée pour la Ville de 114 537 €.

➤ Les compensations fiscales

L'Etat compense aux collectivités locales des réductions de bases issues de différentes réformes ; Pour 2011, les montants perçus diminuent de 1.10 %. Seules les compensations en matière de taxe foncière évoluent à la hausse. Il convient de noter la forte baisse et continue des compensations de l'Etat au titre des exonérations en matière de taxe professionnelle; celles-ci ont baissé de près de 7.5 % en 2011. La diminution constatée en trois ans est de pratiquement 252 000 €.

Compensations fiscales	2009	2010	2011
Compensation de la taxe professionnelle Evolution en €	642 185 -150 510	584 000 - 58 185	540 723 - 43 277
Compensation de la taxe d'habitation Evolution en €	1 909 708 + 11 620	2 023 586 + 113 878	2 053 179 + 29 593
Compensation de la taxe foncière Evolution en €	221 205 - 14 065	204 604 - 16 601	187 659 - 16 945
Total des Compensations Fiscales Evolution en €	2 773 098 -152 955	2 812 190 + 39 092	2 781 561 - 30 629
Evolution en %	-5.23 %	+ 1.40 %	- 1.10 %

➤ Les subventions de fonctionnement

Il s'agit des subventions obtenues auprès des différents partenaires co-financeurs dans le cadre de conventions de partenariat comme le Cucs, le Plie, l'Anru. Ainsi 786 293 euros ont été perçus de la part des divers organismes. Il convient de noter que le taux d'exécution des subventions de fonctionnement atteint 70 %. Ce pourcentage relativement faible par rapport aux années précédentes est lié aux retards pris dans les versements par certains partenaires notamment dans le cadre de divers programmes européens mais également dans le cadre culturel avec la convention de partenariat avec la collectivité territoriale.

➤ Les participations de fonctionnement

2 328 908 € ont été perçus au titre du fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement, des crèches mais également au titre du dispositif « contrat-enfance ». Ces sommes proviennent pour l'essentiel de la Caisse d'Allocations Familiales de la Corse du sud.

A-3 : Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 013, 75, 76 et 77

➤ Le chapitre 013 Atténuations de charges

Il recouvre pour l'essentiel des remboursements de rémunérations et de maladie du personnel communal pour 108 897 € mais également la comptabilisation du stock final de la boutique du Musée Fesch. (214 198 €).

➤ Le chapitre 75 Autres produits de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 1 645 020.78 € et comprend les revenus des immeubles pour 400 471 €, les redevances versées par les concessionnaires soit 67 515 €, le reversement de l'excédent constaté du budget annexe du parking Diamant pour 537 064 € et le remboursement de la part salariale des tickets restaurants à hauteur de 565 376 €.

➤ **Le chapitre 76 Produits financiers**

Il enregistre les gains sur échange de taux d'intérêts (SWAP) pour un montant de 20 975.37 € et la comptabilisation de dividendes sur participations pour 858.62 €.

➤ **Le chapitre 77 Produits exceptionnels**

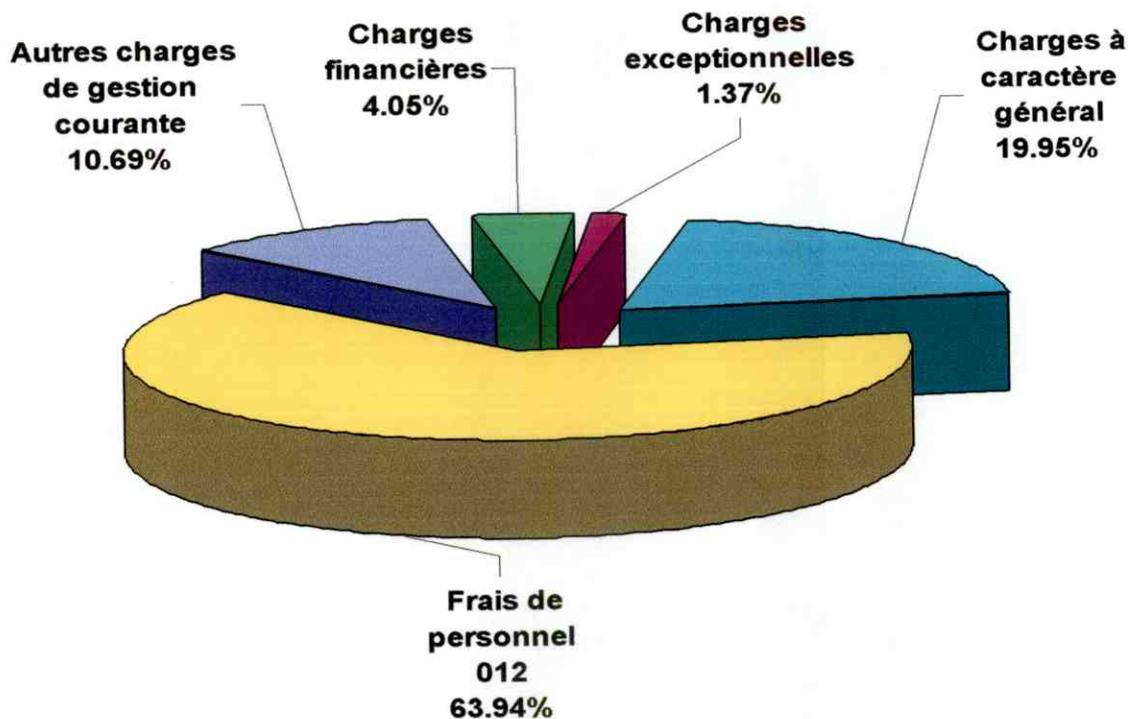
Il retrace les produits de cessions des immobilisations, des indemnisations dues par les compagnies d'assurances au titre des sinistres ou des tiers condamnés par un tribunal mais également la comptabilisation des mandats annulés sur exercice antérieurs.

B / Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement totalisent 82 829 333.82 €. Le taux de réalisation est de 93.96 %, inférieur aux crédits ouverts.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		CA 2009	CA 2010	PREV. 2011	CA 2011	% REALISE
CHAP 011	Charges à caractère général	14 486 834	15 454 235	16 939 722	16 061 365	94.81
CHAP 012	Charges de personnel	50 573 234	51 414 235	52 000 000	51 484 084	99.01
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	10 911 719	8 131 605	8 693 357	8 604 273	98.98
CHAP 66	Charges financières	2 986 463	2 814 556	3 358 287	3 263 484	97.18
CHAP 67	Charges exceptionnelles	1 294 679	1 219 015	1 258 800	1 106 915	87.93
CHAP 68	Dotations aux provisions	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES REELLES		80 252 929	79 033 646	82 250 166	80 520 121	97.90
CHAP 042	Opérations d'ordres	2 373 528	2 415 476	5 902 182	2 309 213	39.12
TOTAL DEPENSES		82 626 457	81 449 122	88 152 348	82 829 334	93.96

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT CA 2011

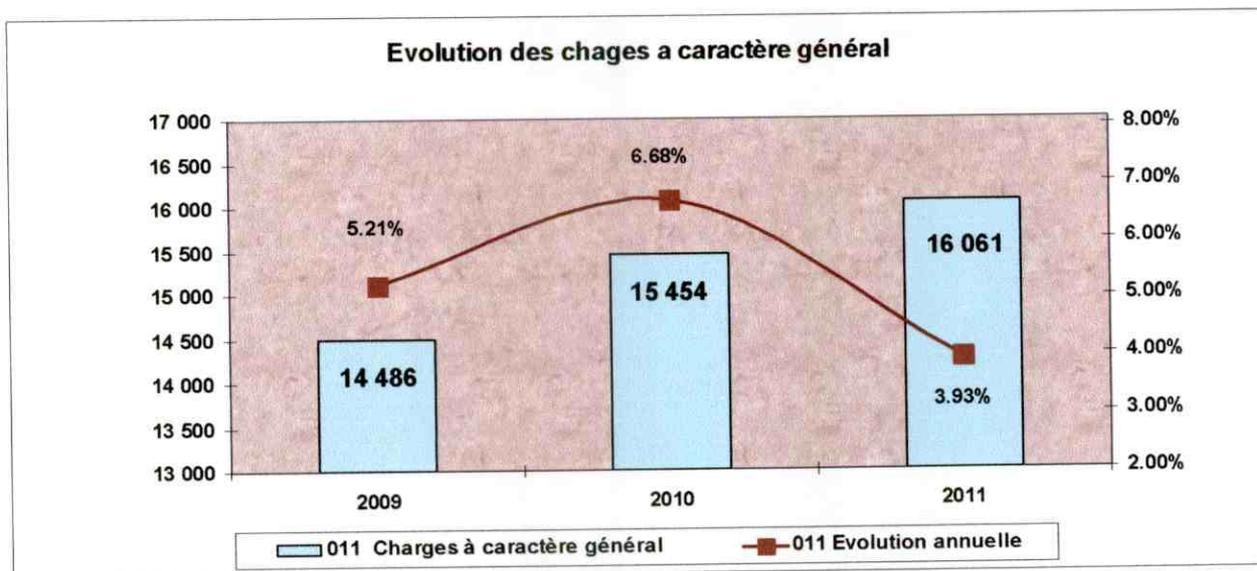


B-1 : Chapitre 011 : Charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire totalise 16 061 365.33 € et représente 19.95 % des dépenses réelles de fonctionnement. Malgré une hausse constatée de 3.93 % l'ensemble du chapitre 011 concrétise les efforts de maîtrise des dépenses entrepris par les services depuis deux ans, notamment par les mises en place :

- ↳ D'un Comité des Engagements des Dépenses en charge d'examiner l'opportunité de la dépense et la capacité financière de la commune à engager cette dépense.
- ↳ D'une politique des achats publics maîtrisée : marchés publics de fonctionnement ou recours systématique à la mise en concurrence.

Cette évolution de 607 130 € a servi à répondre principalement aux besoins nouveaux liés à la forte demande concernant les garderies périscolaires et les centres de loisirs, à la programmation des expositions du Musée Fesch, mais également à faire face aux augmentations du prix de l'énergie (gaz, électricité et carburants), des primes des assurances liées à la hausse globale des tarifs, des nouveaux marchés d'entretien et de propreté des bâtiments communaux.

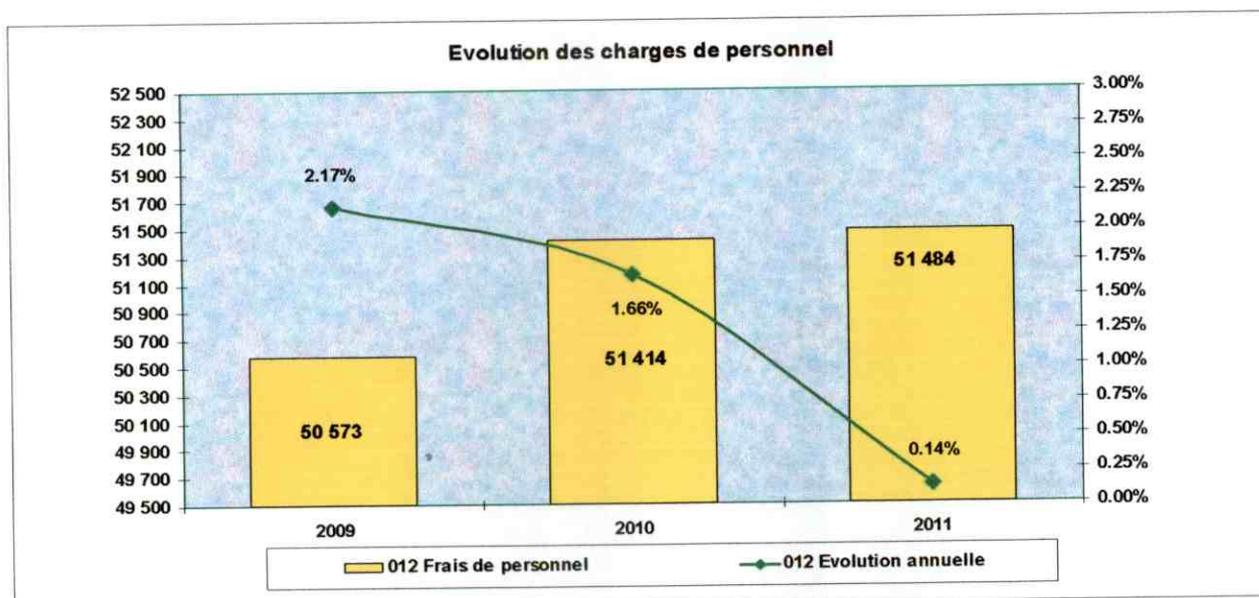


B-2 : Chapitre 012 : Frais de personnel

Ils constituent le poste de charges prédominant avec un montant de 51 484 083.77 € et représentent 63.94 % des dépenses réelles de fonctionnement. L'évolution de 0.14 % en 2011 reflète l'arrivée à maturité de l'organisation des services. La mise en œuvre d'une gestion rationnelle et pertinente des ressources humaines conçues pour une meilleure maîtrise de la dépense produisent leurs effets.

Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation :

- la revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurants de 5,20 € à 5,90 €.
- les variations résultant du Glissement Vieillesse Technicité (GVT).
- la volonté de la municipalité de poursuivre ses efforts en matière de service rendus à la population par le recrutement et la formation de personnels qualifiés pour assurer le bon fonctionnement et le développement des nouveaux services.



B-3 : Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

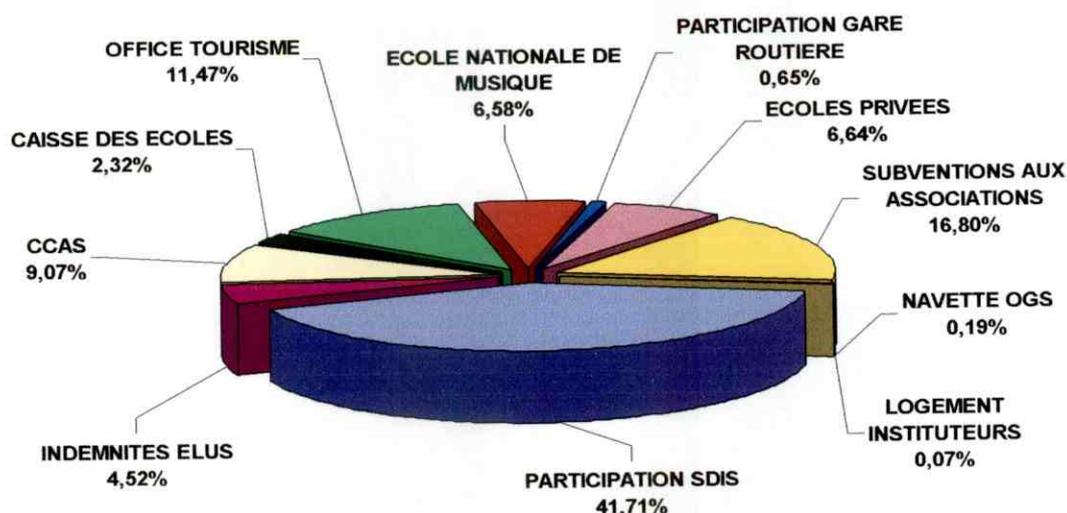
Ce chapitre comprend les indemnités et les frais de missions des élus, les contingents et participations obligatoires, les subventions de fonctionnement aux organismes et les subventions allouées aux associations.

La totalité des participations et subventions versées représente près de 10.7 % des dépenses réelles de fonctionnement et progresse de 5.81 %.

Les principales augmentations concernent les participations de la Ville au fonctionnement des écoles privées (+8.33%), du CCAS (+ 4.00%) de l'Ecole Nationale de musique (+ 2.97 %) et du SDIS (+1.02 %).

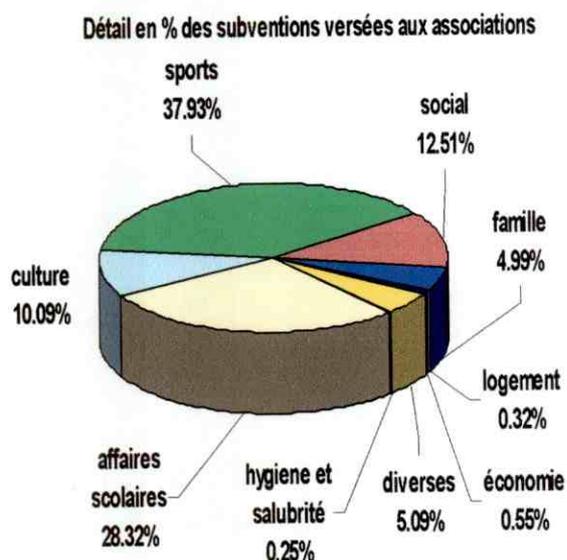
Libellés	CA 2009	CA 2010	CA 2011
INDEMNITES ELUS FRAIS ET FORMATIONS	396 272	387 622	389 313
CONTINGENT SERVICE INCENDIE	3 474 365	3 552 167	3 588 503
CCAS	650 000	750 000	780 000
CAISSE DES ECOLES	200 000	200 000	200 000
OFFICE TOURISME	862 148	845 229	986 783
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE	527 578	549 762	566 099
PARTICIPATION VILLE GARE ROUTIERE	0	27 360	55 633
PARTICIPATION VILLE NAVETTE OGS	0	0	16 000
LOGEMENT INSTITUTEURS	13 618	6 248	5 634
ECOLEES PRIVEES	567 662	527 163	571 103
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	1 163 660	1 286 054	1 445 205
TOTAL	7 855 303	8 131 605	8 604 273

DETAIL DES CONTINGENTS PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS



Les dépenses consacrées au fonctionnement des associations ont progressé de 11.2 %. Cette progression confirme le soutien important que la Ville apporte à la vie associative dans les secteurs, scolaire, culturel, sportif, social et famille, mais également dans le cadre socio-économique et le logement.

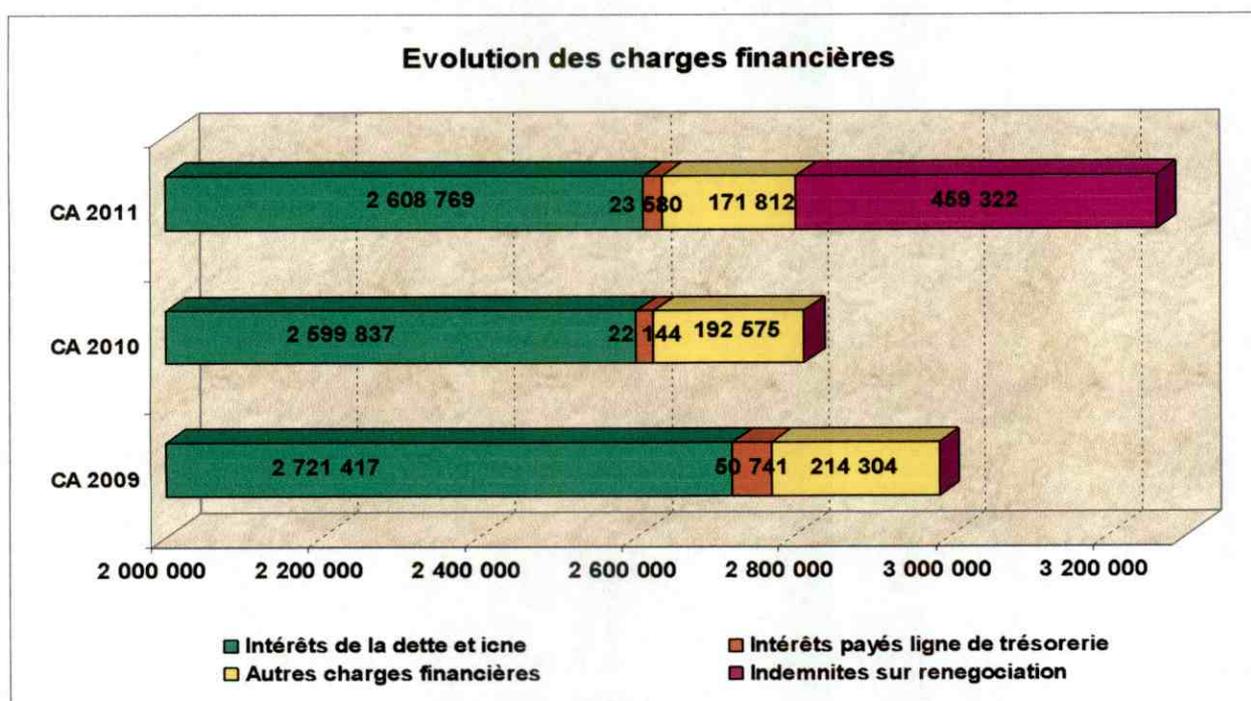
détail des subventions versées art 6574		
catégories	montants	%
Divers administration	102 570	5.09%
Hygiène et salubrité	5 000	0.25%
Affaires scolaires	571 103	28.32%
Culture	203 500	10.09%
Sports	764 870	37.93%
Social	252 165	12.51%
Famille	100 600	4.99%
Logement	6 500	0.32%
Economie	10 000	0.55%
Total art 6574	2 016 308	



B-4 : Chapitre 66 : Les charges financières

Ce chapitre budgétaire représente 4.05 % des dépenses réelles de fonctionnement, et atteint un taux de réalisation de 97.18 %. La progression constatée de 448 928 € par rapport à 2010 fait suite au paiement des indemnités de renégociation des emprunts Dexia et Caisse Epargne.

	CA 2009	CA 2010	CA 2011
Intérêts réglés à l'échéance	2 406 461	2 503 134	2 759 128
intérêts courus non échus	314 956	96 703	-150 359
Intérêts de la dette + Icne	2 721 417	2 599 837	2 608 769
Intérêts payés ligne de trésorerie	50 741	22 144	23 580
Autres charges financières	214 304	192 575	171 812
Total des charges financières hors renégociation	2 986 462	2 814 556	2 804 161
Indemnités sur renégociation	0	0	459 322
Total des charges financières	2 986 462	2 814 556	3 263 483
Evolution en %	1.92%	-5.76%	15.95%



Les charges financières restent maîtrisées malgré une hausse des taux d'intérêts enregistré en 2011. Le montant total des intérêts payés sur le remboursement des emprunts est de 2 759 128.21 €. La ligne de trésorerie ayant été peu utilisée en 2011, le montant des intérêts payés pour les opérations de tirage est de 23 579.60 € ; 171 812.58 € ont été payés autre titre de charges financières sur opérations sur taux de change et 459 322.71 ont été comptabilisés au titre des indemnités de renégociation des emprunts.

B-5 : Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles

A l'exception des subventions versées au port de plaisance correspondant au capital des emprunts, ce chapitre enregistre des opérations qui n'ont pas de caractère répétitif. Ainsi nous pouvons constater cette année une comptabilisation plus importante de titres annulés sur exercices antérieurs soit plus de 722 000 €. Cette inscription budgétaire nous a été demandée par Monsieur le trésorier principal afin de procéder aux annulations de titres de recette portant sur la période 1988-1998.

➡ Quelles sont les conséquences de l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement sur notre épargne ?

INTITULES (en K €)	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011
Recettes de Gestion	80 806	87 718	86 326	87 418
DGF	15 333	17 180	16 923	16 862
Impositions directes	24 636	25 747	27 014	27 551
Autres impôts et taxes	28 161	27 906	28 425	29 339
Autres recettes	12 676	16 885	13 964	13 666

Dépenses de Gestion	73 770	75 971	74 999	76 149
Frais de personnel	49 501	50 573	51 414	51 484
Autres charges de gestion courante	10 499	10 912	8 131	8 604
Charges à caractère général	13 770	14 486	15 454	16 061
Epargne de Gestion	7 036	11 747	11 327	11 269
Résultat financier	-2 836	- 2 938	- 2 761	-3 242
Résultat exceptionnel	- 234	- 968	- 970	- 1012
Epargne Brute	3 966	7 841	7 596	7 015
Remboursement en capital	6 023	6 455	6 452	6 617
Epargne nette	- 2 057	+1 386	+ 1 144	+ 398

L'épargne de gestion

Traditionnellement, le premier indicateur d'épargne est constitué par l'épargne de gestion. Cet indicateur est égal à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors excédent et hors mouvement d'ordre) et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette). Après avoir connu une régression significative depuis 2008, cette épargne de gestion enregistre depuis 2009 une stabilisation sous l'effet conjugué d'une progression des recettes de gestion plus importante et d'une progression beaucoup moins dynamique des dépenses courantes.

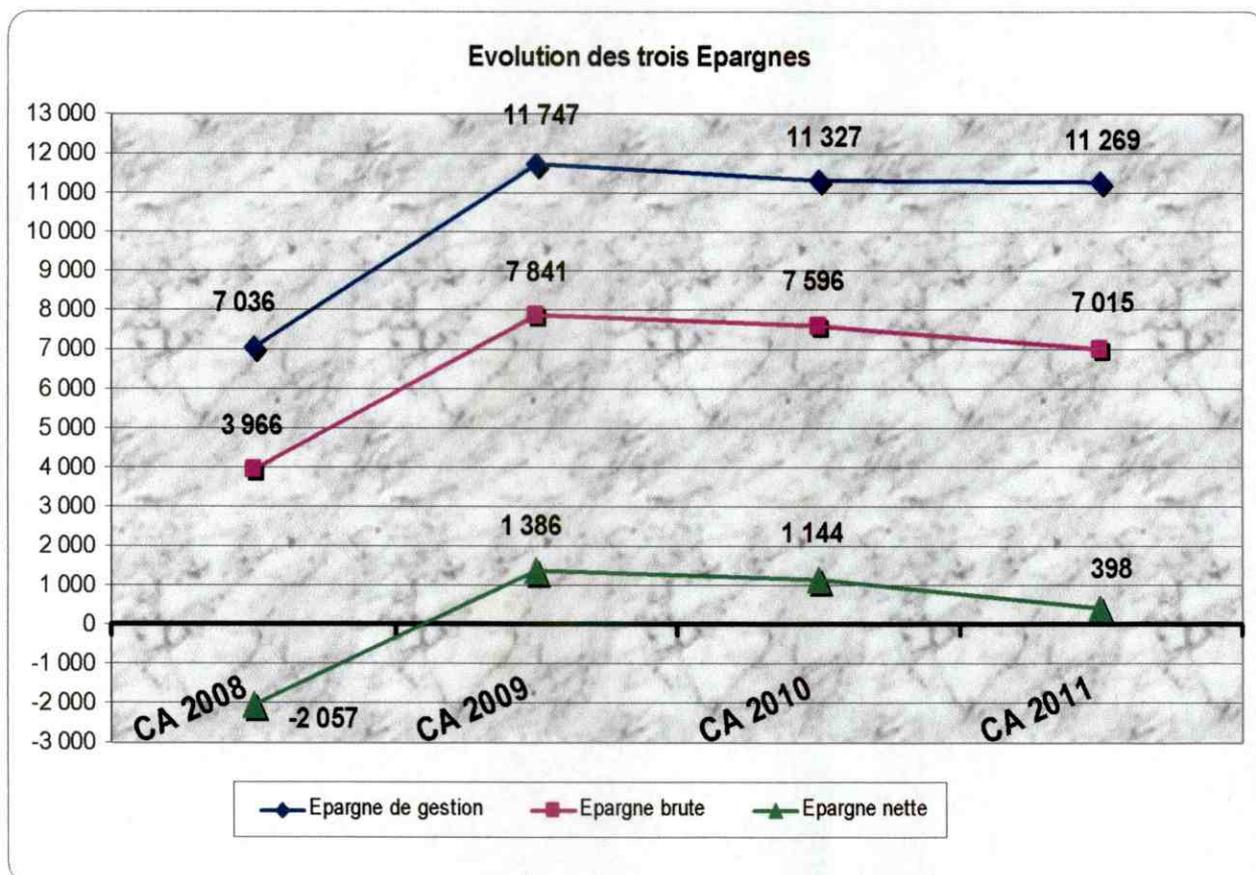
Cet indicateur mesure la capacité de la collectivité à dégager sur sa section d'exploitation un solde positif destiné, d'une part, à l'annuité de la dette et, d'autre part, à financer les nouveaux investissements.

L'épargne brute

Correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette et du résultat exceptionnel. En nette diminution depuis 2008, elle ne permettait pas ou peu de couvrir l'annuité en capital de la dette. Depuis 2009, sa progression liée à l'amélioration de l'épargne brute permet non seulement de couvrir le remboursement en capital de la dette mais également de dégager un solde positif plus ou moins important.

L'épargne nette

L'épargne nette prend en compte le remboursement du capital de la dette. Le niveau d'épargne nette est positif et permet de dégager un autofinancement pour la section d'investissement. Pour l'année 2011, elle s'établit à 398 454 €.



2) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

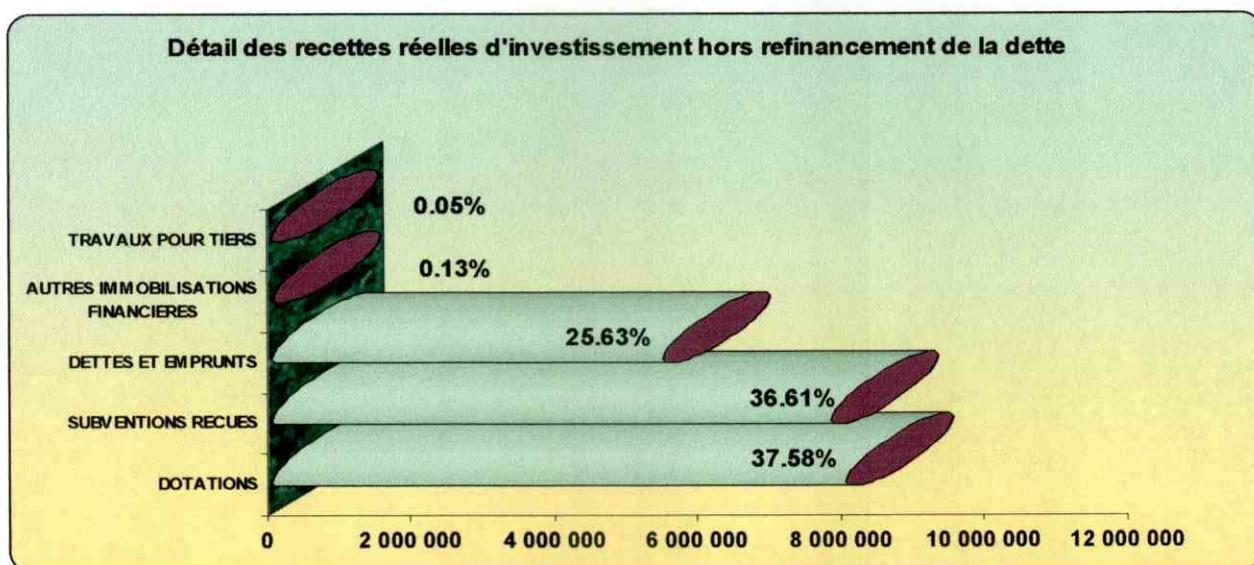
L'exécution budgétaire 2011 de la section d'investissement fait ressortir un déficit de 5 909 769.69 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de la section.

A / Les recettes :

Les recettes d'investissement totalisent 48 405 460.05 €; ce total tient compte du refinancement de la dette de 24 793 704.53 € constaté budgétairement à l'article 166 aussi bien en recettes qu'en dépenses.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2009	CA 2010	PREV. 2011	CA 2011	% REALISE
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	13 293 666	9 751 992	8 012 931	8 006 461	99.92
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	9 015 616	7 289 458	30 793 010	7 798 055	25.32
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	7 580 806	6 000 000	31 253 027	30 253 027	96.80
CHAP 27	Autres immobilisations financières	102 176	52 022	28 351	28 351	100.00
CHAP 45..	Opérations pour le compte de tiers	465 740	16 106	226 344	10 353	4.57

CHAP 024	Produits des cessions	0	0	622 064	0	0
TOTAL RECETTES REELLES		30 458 004	23 109 578	70 935 727	46 096 247	64.98
CHAP 040	Opérations d'ordres	2 373 528	2 415 476	5 902 182	2 309 213	39.12
TOTAL RECETTES		32 831 532	25 525 054	76 837 909	48 405 460	63.00



A-1 : Chapitre 10 : Dotations, fonds et réserves

Ce chapitre totalise 8 006 461.13 € et représente 37.58 % des recettes réelles d'investissement hors refinancement de la dette.

Il comprend :

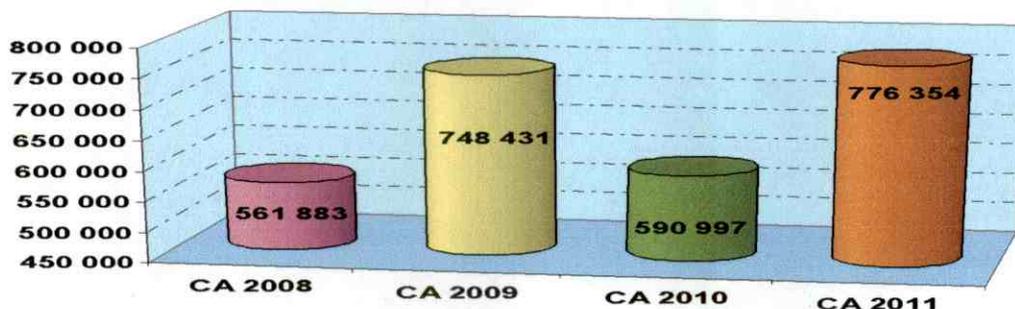
- 2 545 663.86 € au titre du Fonds de Compensation de la TVA.
- Les produits de la taxe locale d'équipement TLE à hauteur de 492 866 €.
- L'affectation en investissement du résultat de fonctionnement capitalisé du CA 2010 soit 4 967 931.27 €.

A-2 : Chapitre 13 : Subventions d'investissements reçues

Ce chapitre représentant 36.61 % des recettes réelles de la section et atteint 7 798 055.04 €. Nous pouvons distinguer deux types de recettes :

↳ Les fonds affectés à l'investissement : ce sont les produits des amendes de police. Pour 2011, la ville a enregistré une recette de 776 354 € en nette progression par rapport à 2010.

Variation du produit des amendes de police de 2008 à 2011

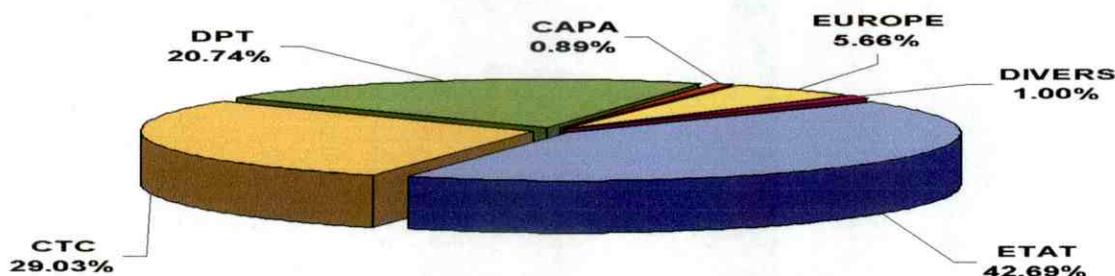


Il faut préciser que le montant perçu chaque année n'est pas proportionnel au nombre d'amendes recensés sur le territoire ajaccien. En effet, la loi de finance fixe chaque année le montant du produit rétrocédé aux collectivités territoriales. Ainsi cette enveloppe varie d'une année sur l'autre et est ensuite répartie auprès des collectivités bénéficiaires.

↳ Les subventions allouées par les partenaires financiers sur l'exécution des programmes d'investissement. 7 021 701 € ont été encaissés et la répartition par tiers de nos subventions d'équipement est la suivante :

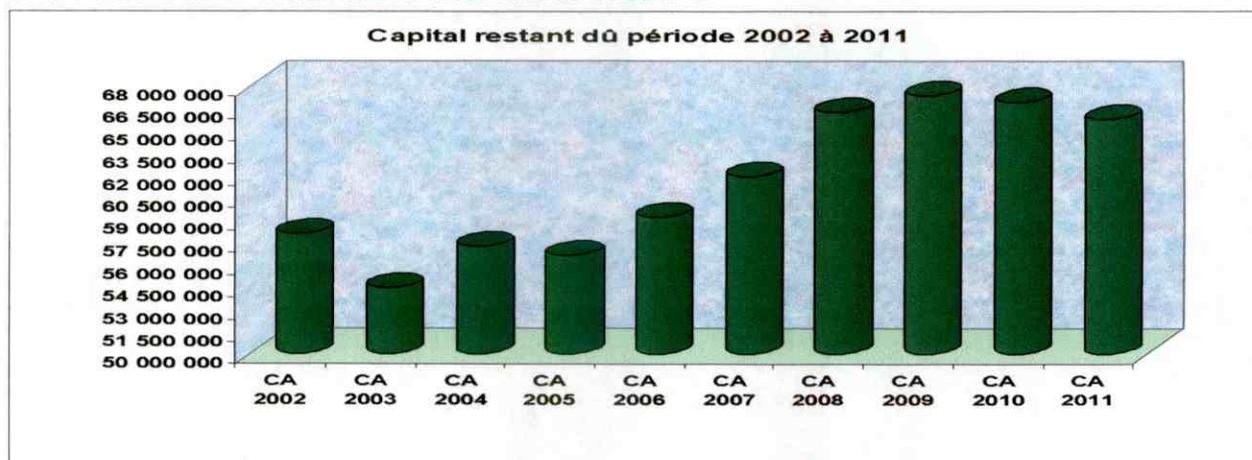
Partenaires	ETAT	CTC	DPT	CAPA	EUROPE	AUTRES
Titres émis	2 997 244	2 038 161	1 456 341	62 293	397 476	70 186

Répartition par partenaires financiers



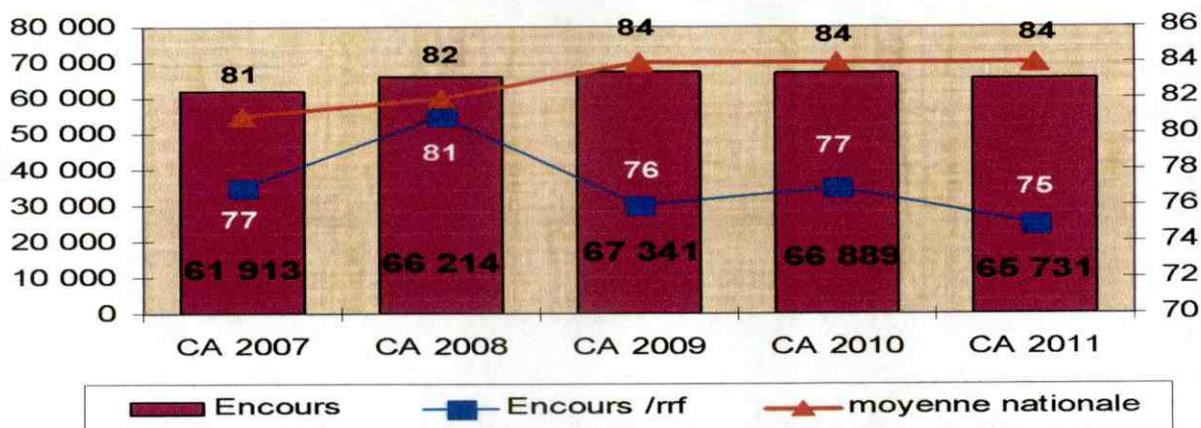
A-3 : Chapitre 16 : Dettes et emprunts

S'agissant des emprunts nouveaux 5 459 322.71 euros ont été contractés en 2011. L'encours de la dette s'établit au 31 décembre 2011 à 65 731 052.26 €.



Les valeurs de la strate source DGCL CA2009 communes appartenant à une CA.

Niveau de l'endettement



Le ratio «encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement» est inférieur à la moyenne de la strate : Valeurs Ajaccio : 75.09 % Valeurs de la strate : 84 %

Encours dette/hab.	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011
Ajaccio	1 131 €	1 211 €	1 041 €	1 025 €	998 €
Moyenne de la strate	1 095 €	1 237 €	1 313 €	1 313 €	1 183 €

En 2011 le ratio « encours de la dette par habitant » est également inférieur
 Valeurs Ajaccio : 998 € Valeurs de la strate : 1 183 €

A-3 : Chapitre 27 : Autres immobilisations financières

Ce chapitre retrace le remboursement des prêts globalisés concernant la Communauté d'Agglomération du pays Ajaccien. Son montant diminue d'année en année suivant le profil d'extinction de cette dette.

B / Les dépenses :

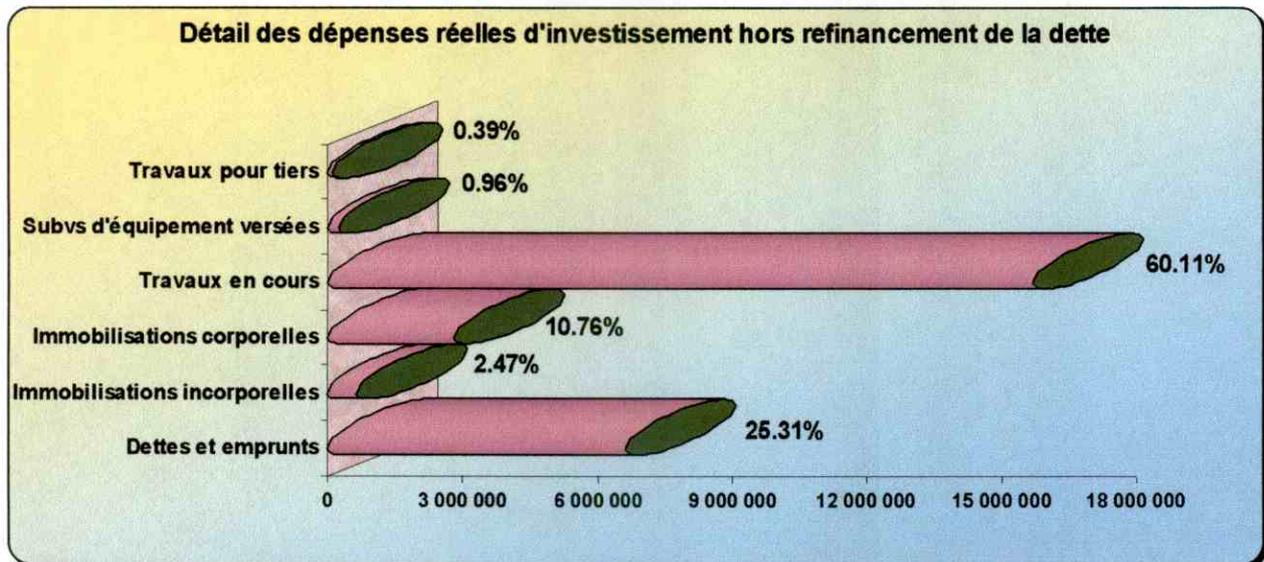
Les dépenses d'investissement totalisent 51 395 730.14 € ; ce total tient compte du refinancement de la dette de 24 793 704.53 € constaté budgétairement à l'article 166 aussi bien en dépenses qu'en recettes.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2009	CA 2010	PREV. 2011	CA 2011	% REALISE
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	6 454 572	6 451 955	31 414 625	31 411 216	99.99
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	352 338	477 841	2 225 742	645 641	29.01
CHAP 21	Immobilisations corporelles	1 790 021	2 259 500	6 030 934	2 811 719	46.62
CHAP 23	Travaux en cours	17 772 218	14 397 231	33 122 249	15 713 281	47.44

CHAP 204	Subventions équipement versées	300 328	314 118	351 000	251 529	71.66
CHAP 27	Autres immobilisations financières	740	0	0	0	0
CHAP 45..	Opérations pour le compte de tiers	439 552	328 168	314 536	103 022	32.75
TOTAL DEPENSES REELLES		27 109 769	24 228 813	73 459 086	50 936 407	69.34
CHAP 040	Opérations d'ordres	509 282	0	459 323	459 323	100.00
TOTAL DEPENSES		27 619 051	24 228 813	73 918 409	51 395 730	69.53

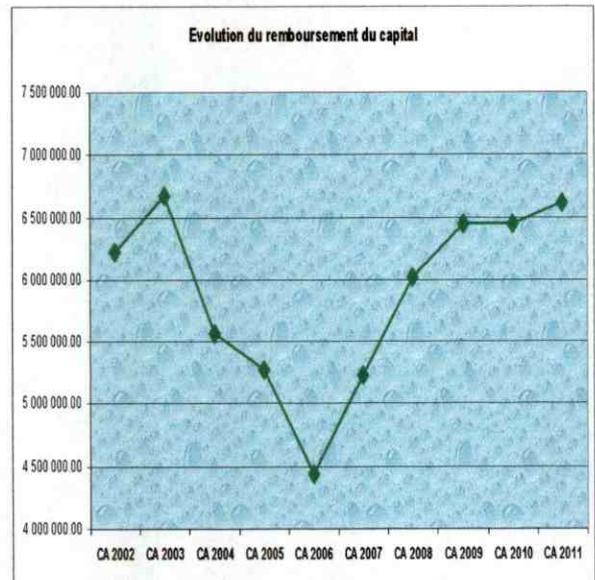
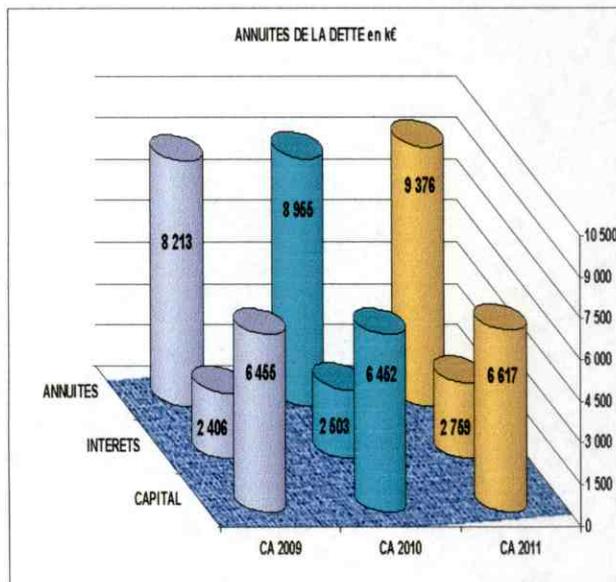
Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 69.34 %.

Si les opérations dites financières (chapitres 16) atteignent 99.99 %, les dépenses d'équipement avoisinent les 47 %, taux de réalisations inférieur à 2010 (54 %).

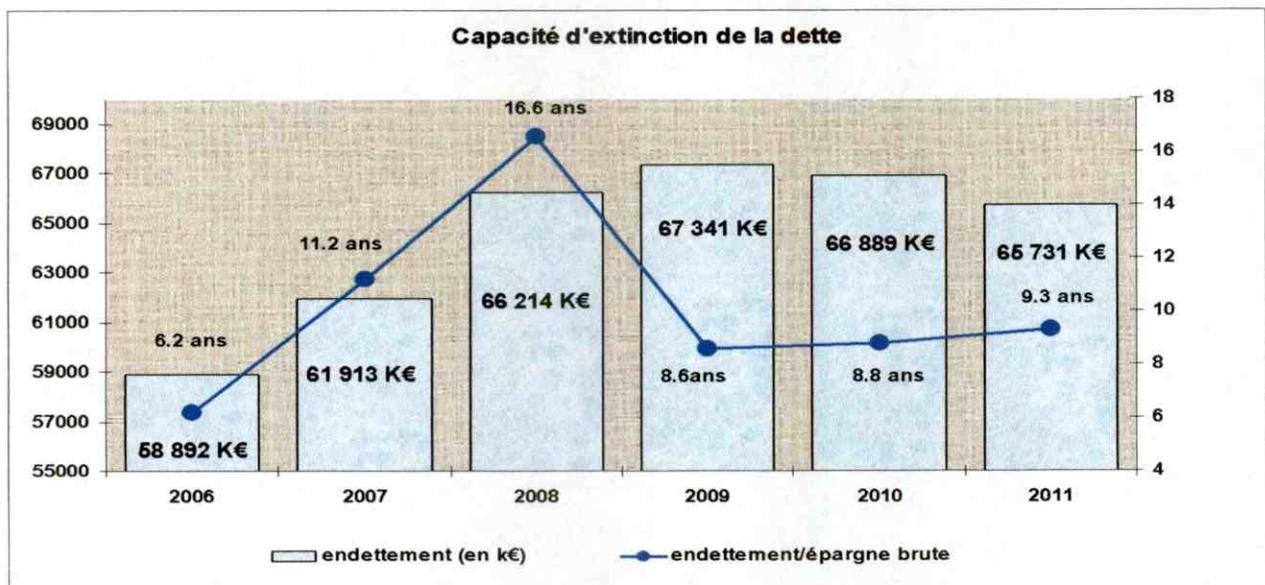


B-1 : Les opérations financières : Emprunts et dettes assimilées

Hors refinancement de la dette, le remboursement du capital des emprunts a été pour 2011 de 6 617 511.16 € et représente plus de 25 % des dépenses réelles de la section d'investissement. Ces remboursements du capital ont varié ces dernières années de la manière suivante :

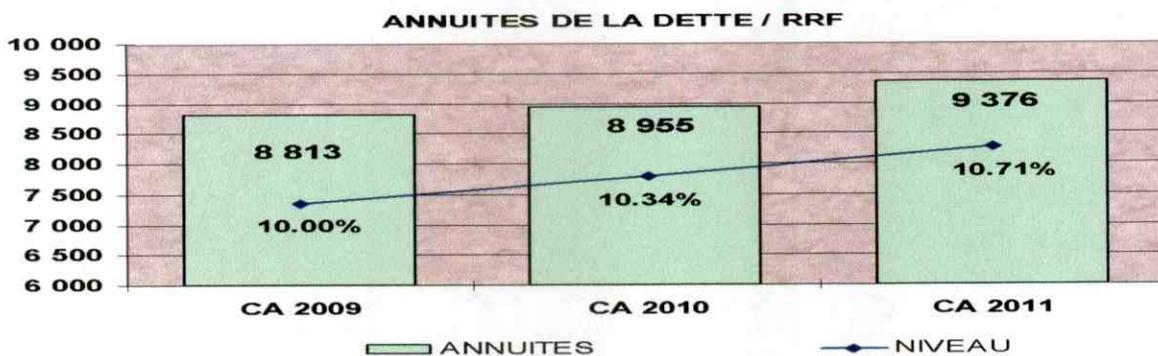


Les graphiques attestent d'une certaine évolution à la hausse du remboursement du capital des emprunts. De même l'annuité de la dette est également à la hausse malgré une certaine stabilisation voir de baisse du volume des emprunts contractés ces dernières années.

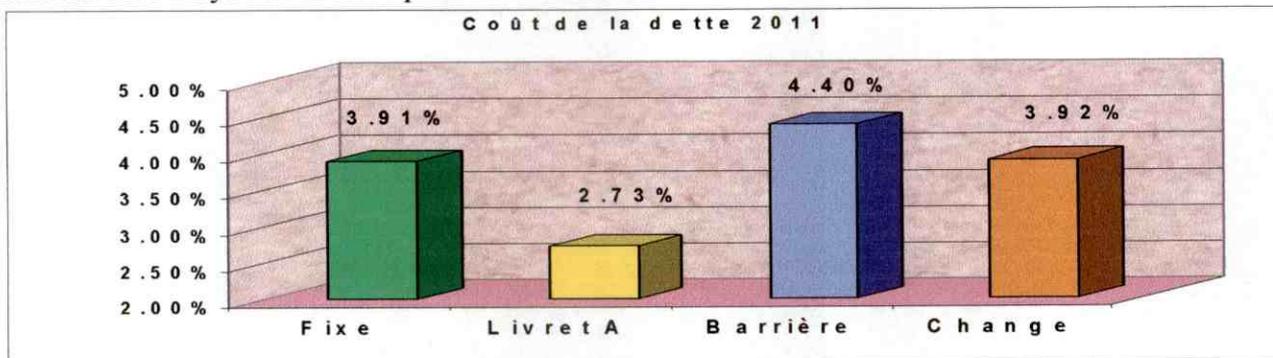


La capacité de remboursement de la commune résulte du ratio de structure « encours de la dette / épargne brute » exprimé en nombre d'années. Après avoir connue une très forte dégradation en 2007 et en 2008, la capacité d'extinction de la dette est stabilisée aux alentours des 9 ans, niveau malgré tout supérieur à celui de la strate égal à 7 ans.

Quant au niveau relatif de l'annuité de la dette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement, le ratio ressort à 10.71 % niveau légèrement supérieur à celui de la moyenne nationale constatée soit 10.3 %.

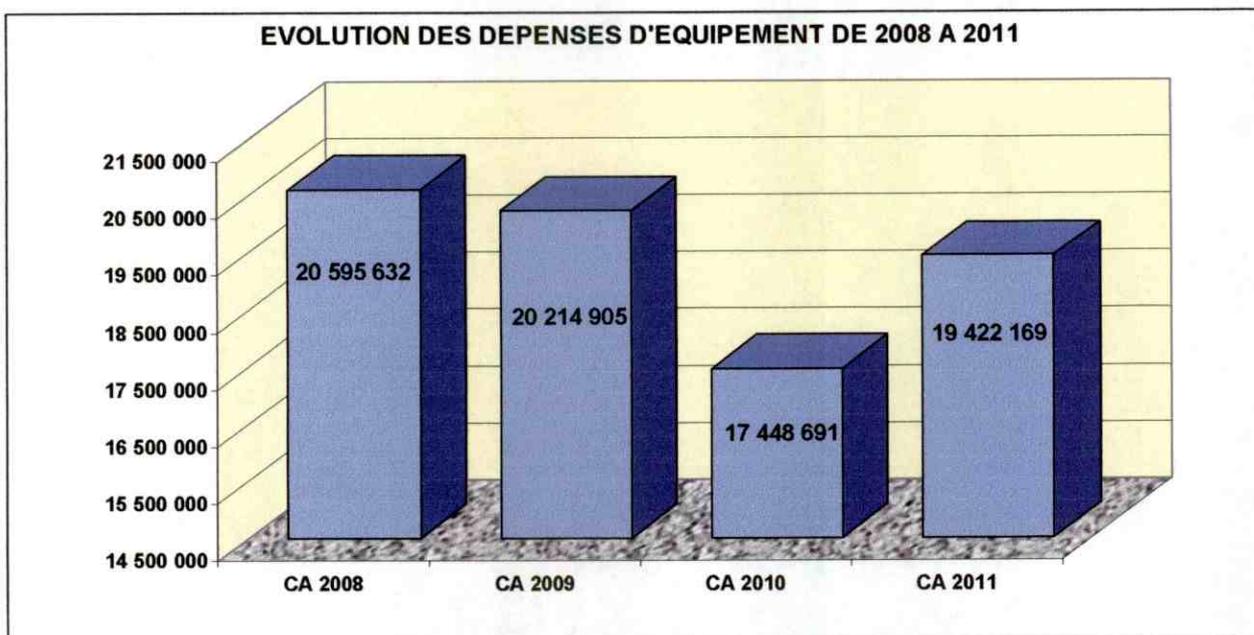


Enfin le coût moyen de la dette pour 2011 est de 3.87%.

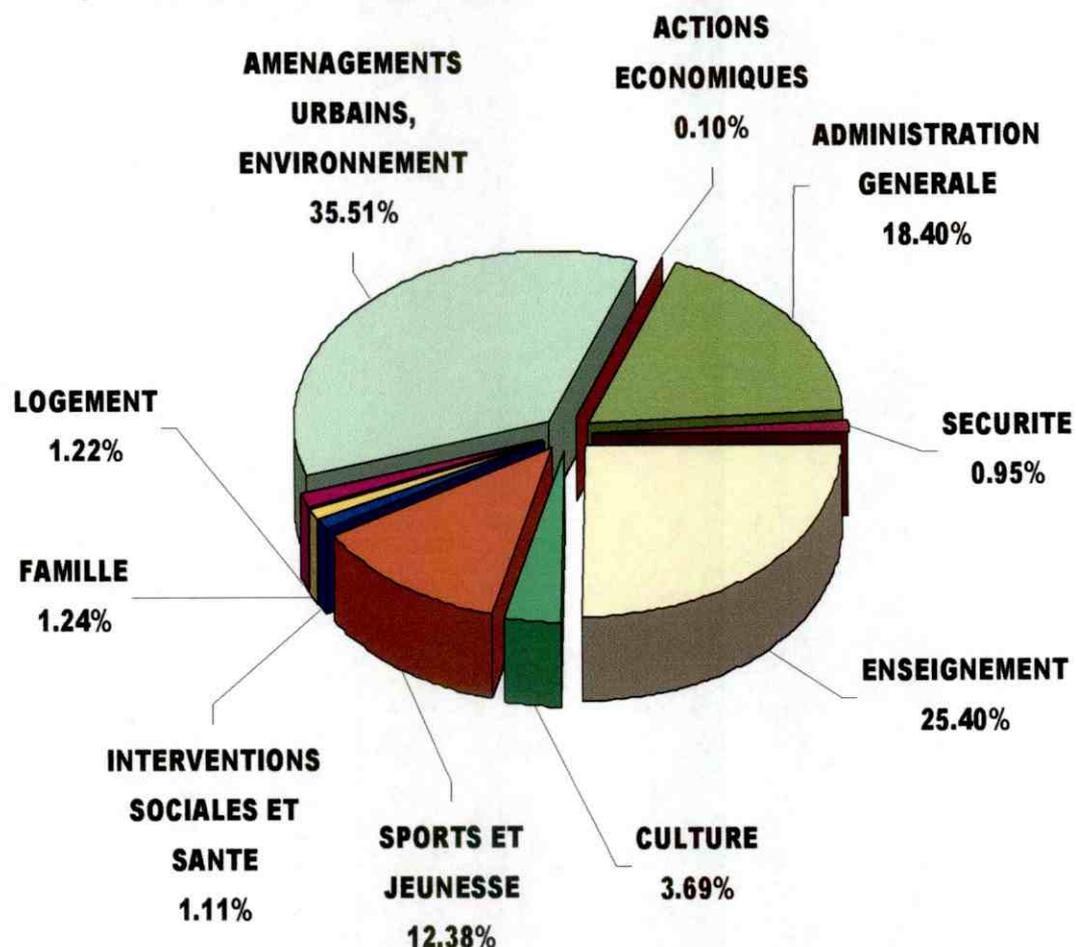


B-2 : Les opérations d'équipements :

Les dépenses d'équipement sont globalisées en trois chapitres distincts selon qu'ils s'agissent d'immobilisations incorporelles (chapitre 20), d'acquisition de matériels de mobiliers de véhicules (chapitre 21) ou bien la construction de bâtiments ou de travaux (chapitre 23). Pour l'année 2011 elles totalisent 19,422 millions d'euros; ceci représente une dépense de 295 € par habitant, contre 321 € pour la moyenne de la strate. Le montant des dépenses d'équipement brut est malgré tout maintenu à un niveau relativement élevé comparable aux années précédentes.



Détail des dépenses d'équipement 2011 par fonction



Nous distinguerons les investissements réalisés sur autorisations de programme et crédits de paiement des autres réalisations.

Compte Administratif 2011	Opérations équipement globales	Crédits de paiement CP sur AP	Crédits de paiement hors AP
Crédits ouverts	41 729 924.69	21 818 493.48	19 911 431.21
Réalisations	19 422 169.47	9 786 340.01	9 635 829.46
Taux de réalisations	46.54 %	44.85 %	48.39 %

➤ **Les Autorisations de Programmes et Crédits de paiements.**

Le tableau ci après récapitule la situation globale de l'ensemble des autorisations de programme et crédits de paiement ouverts.

Intitulés de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice 2011	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2011	Crédits de paiement réalisés 2011	Restes à financer
Dépenses	58 571 525	47 320 090	105 891 615	13 770 709	21 818 493	9 786 340	82 334 565
ACQUISITION CASERNE GROSSETTI	3 020 000		3 020 000		1 000 000	991 298	2 028 702
JARDINS FAMILIAUX	797 488		797 488	76 989	720 498	636 252	84 246
AMENAGEMENT PLACE DES CANNES ANRU 08-07		4 381 732	4 381 732		200 000		4 381 732
AMENAGEMENT PLACE DES SALINES ANRU 08-18		3 921 543	3 921 543		125 134		3 921 543
CHEMIN DES ECOLIERS ANRU 08-15		5 316 927	5 316 927				5 316 927
PASSERELLE DES CANNES ANRU 08-29		657 868	657 868		43 200		657 868
MARCHE DES CANNES ANRU 09-05		259 200	259 200				259 200
AMENAGEMENT CHEMIN DE CANDIA	2 399 200	2 418 850	4 818 050		2 239 200	64 945	4 753 104
MAISON DE QUARTIER DES CANNES	3 284 374		3 284 374	341 629	2 000 000	155 408	2 787 335
EXTENSION DU CIMETIERE ST ANTOINE	500 000	250 000	750 000	18 079	731 920	414 802	317 117
EXUTOIRE SAINTE LUCIE	3 104 124		3 104 124	3 054 854	49 269	15 524	33 745
BASSIN MADONUCCIA	1 156 255	33 000	1 189 255	1 148 664	40 589	21 224	19 365
RESEAUX EAUX PLUVIALES CENTRE VILLE	3 800 000		3 800 000				3 800 000
BASSIN RETENTION ALZO DI LEVA	1 673 437	3 018 528	4 691 965	2 667	1 673 437	359 499	4 329 797
REALISATION TROIS EXUTOIRES		8 179 109	8 179 109		400 000	90 847	8 088 261
BASSIN DE RETENTION DU FINOSELLO		1 016 163	1 016 163		488 867		1 016 163
BASSIN DE 40 000 M3 ANRU 08-10		7 317 570	7 317 570		200 000	17 426	7 300 143
CONSTRUCTION ECOLE CANDIA	8 601 050		8 601 050	3 533 301	5 067 749	3 754 998	1 312 750
CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE ST JOSEPH	9 022 301	5 333 699	14 356 000		150 000		14 356 000
RECONSTRUCTION SUR SITE ECOLE DES SALINES	4 182 000		4 182 000		450 000	11 385	4 170 614
DEMOLITION DES ECOLES QUARTIERS DES SALINES		3 679 946	3 679 946		550 000	13 171	3 666 774
OGS PARATA	6 256 809		6 256 809	4 866 187	1 388 628	1 232 855	157 766
ENROCHEMENT LITTORAL		1 535 955	1 535 955		600 000	3 468	1 532 486
CONSTRUCTION HALLE DES SPORTS STILETTO	10 774 485		10 774 485	728 335	3 700 000	2 003 231	8 042 918

Pour ce qui est des opérations non votées en autorisations de programmes, le montant des réalisations en dépense s'établit ainsi qui suit :

➤ **Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles**

Il s'agit des frais d'études effectuées en vue des réalisations d'investissements, et les concessions et droits similaires (brevets, licences, droits ...). Le montant des dépenses réalisées s'élève à 624 624.17 € ; les dépenses les plus significatives figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
202 - FRAIS D'ETUDES D'ELABORATION DOCUMENTS D'URBANISME	
Ligne de crédit	Mandaté
ETUDES ELABORATION DE MODIFICATION ET REVISIONS	17 862.26
2031 - FRAIS D'ETUDES	
Ligne de crédit	Mandaté
FRAIS D'ETUDES EAUX PLUVIALES	91 541.28
FRAIS D'ETUDES LEVEES TOPOGRAPHIQUES	45 575.95
FRAIS D'ETUDES URBAINES ET TECHNIQUES ANRU	251 007.01
ETUDES TECHNIQUES VOIRIE ET AUTRES	128 235.18
FRAIS D'ETUDES PREALABLE CREMATORIUM	2 096.37
FRAIS D'ETUDES ECOLES TEMPORAIRES DES SALINES	31 945.16
205 - CONCESSIONS DROIT BREVETS LICENCES	
Ligne de crédit	Mandaté
ACHAT LOGICIELS INFORMATIQUES	56 360.96

➤ **Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées**

Le chapitre 204 retrace les subventions d'équipements versées, le montant réalisé pour 2011 s'élève à 251 528.93 €; le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
204162 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ETABLESSEMENTS RATTACHES	
Ligne de crédit	Mandaté
CCAS ACHAT D'UN VEHICULE	11 000.00
2042 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
Ligne de crédit	Mandaté
AIDE AU BATI LOGEMENT ANCIEN	138 879.93
MISE EN PLACE ASCENCEURS	15 246.00
PROGRAMME OPAH-RU	83 403.00
SUBVT D'EQUIPEMENT MAISON DU COMBATTANT	3 000.00

➤ **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**

Le chapitre 21 retrace les dépenses en immobilisations corporelles, le montant réalisé sur l'exercice 2011 s'élève à 1 817 475.43 € pour lesquels les dépenses sont décrites ci-après :

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
21568 - AUTRE MATERIEL INCENDIE ET SECURITE	
Ligne de crédit	Mandaté
BORNES D'INCENDIE	19 082.99
OUTILLAGE D'INCENDIE EXTINCTEURS	7 044.52
21578 - AUTRES MATERIELS	
Ligne de crédit	Mandaté
MOBILIER URBAIN ET DE VOIRIE	42 182.53
2158 - INSTALLATIONS, MAT & OUTIL TECHNIQUES ET AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL ADMINISTRATION GENERALE ET DIVERS	2 841.37
MATERIEL HALLES AUX POISSONS ET MARCHES	18 879.04
MATERIEL SERVICE FESTIVITES - ELECTIONS	243 850.73
MATERIEL ET OUTILLAGE GYMNASES ET PISCINES	15 209.14
MATERIEL STADES	31 405.86
MATERIEL CRECHES ET GARDERIES	15 829.78
MATERIEL SERVICE JEUNESSE ET ECOLES	10 811.72
MATERIEL MUSEOGRAPHIE ESPACE DIAMANT	6 810.02
MATERIEL MNS ET SECURITE DES PLAGES	116 788.06
MATERIEL RESTAURANTS SCOLAIRES	120 243.24
MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIC	157 409.36
MATERIEL CONCERTO	9 831.12
MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES CTM ET GARAGE	60 657.20
MATERIEL ET OUTILLAGE MUSEE FESCH	85 809.07
2161 - ŒUVRES ET OBJET D'ART	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION ŒUVRE CAPPONI	5 000.00
2182 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL TRANSPORT	
Ligne de crédit	Mandat é
ACQUISITION DE VEHICULES	458 885.18
2183 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES INFORMATIQUE	
Ligne de crédit	Mandaté
PROGRAMME DE TELEPHONIE	21 180.58
MATERIEL DE VIDEO SURVEILLANCE	64 305.12
MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES	131 920.65
2184 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	
Ligne de crédit	Mandaté
MOBILIER CTM ET BATIMENTS COMMUNAUX	25 645.77
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	44 051.47
MOBILIER SCOLAIRE	41 631.60
MOBILIER RESTAURANTS SCOLAIRES	14 147.61
MOBILIER MUSEE FESCH ET CULTURE	16 271.96
MOBILIER ESPACE DIAMANT	
2188 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL DIVERS BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	16 192.57
MATERIEL DIVERS SITES BILINGUES ET DIVERS	13 557.17

➤ Chapitre 23 : Travaux en cours

Le montant des travaux réalisés au chapitre 23 s'élève hors autorisations de programmes à 6 942 200.93 €. Les dépenses les plus significatives figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	
2313 - IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	
Ligne de crédit	Mandaté
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	725 168.36
TRAVAUX CONFORMITE BATIMENTS SCOLAIRES	726 159.07
TRAVAUX ESPACE DIAMANT	203 178.21
TRAVAUX CRECHES BERTHAULT ET HARAS	161 663.03
TRAVAUX DIVERS PROGRAMME CUCS	2 014.43
TRAVAUX RESTAURANTS SCOLAIRES	128 545.27
CONSTRUCTION CASERNE POMPIERS	28 122.12
TRAVAUX MUSEE FESCH ET BIBLIOTHEQUE	318 199.76
TRAVAUX GARAGE MUNICIPAL ET CTM	234 955.21
TRAVAUX DIVERS PETITE ENFANCE ET GARDERIES	63 585.61
TRAVAUX BATIMENTS SPORTIFS ET STADES	320 480.57
2315 - IMMOBILISATIONS EN COURS INSTAL. MAT ET OUTILLAGE	
Ligne de crédit	Mandaté
AMENAGEMENT UNITE DE PRODUCTION REPAS FROIDS	70 998.66
AMENAGEMENT DIVERS CIMETIERES	60 865.74
AMENAGEMENT BASSI DE RETENTION FINOSELLO	27 423.32
PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC	241 540.67
AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS	312 598.56
TRAVAUX DIVERS PROGRAMME ESPACES VERTS	236 830.58
PROGRAMME FEUX TRICOLORES	63 225.62
INSTALLATIONS TECHNIQUE BATIMENTS SPORTIFS	76 658.33
TRAVAUX DIVERS SUR CHAUSSEES, VOIRIE ET TROTTOIRS	2 826 975.19
AMENAGEMENT DIVERS MUSEE FESCH	38 032.00
INSTALLATIONS TECHNIQUE DIVERSES	36 398.50
INSTALLATIONS TECHNIQUE ZAL DE ST ANTOINE	12 438.40
2316 - IMMOBILISATIONS RESTAURATION OEUVRES D ART	
Ligne de crédit	Mandaté
RESTAURATION D'OEUVRES MUSEE FESCH	26 143.72

B-3 : Chapitre 45 : Travaux pour le compte de tiers

Ce chapitre enregistre les dépenses suivantes :

Au compte 4541, les travaux exécutés d'office pour le compte de tiers défaillants. Les sommes ainsi avancées sont recouvrées par le biais du compte 4542 en recettes d'investissement.

Au compte 4581 figurent les opérations d'investissement sous mandat ; Les sommes payées sont recouvrées par le biais du compte 4582 en recettes d'investissement. Ces opérations ont concerné, pour le compte de la CAPA, la délégation de maîtrise d'œuvre pour les abris bus et les travaux concernant les réseaux d'assainissement de La Parata dans le cadre de l'opération Grand site.

REPARTITION SUR 100 € DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 VILLE D'AJACCIO

Répartition des dépenses sur 100€	Répartition des recettes sur 100€
Remboursement dette capital et intérêts 9.26 €	Impôts locaux taxe habitation et taxes foncières 25.31 €
Services généraux et administrations publiques locales 22.65 €	Dotations et compensations provenant de l'Etat 21.17 €
Sécurité et salubrités publiques Hygiène et santé 6.86 €	Autres impôts et taxes diverses, TLE et amendes de police 6.50 €
Enseignement et formation famille et petite enfance 19.57 €	CAPA Attribution de compensation, DSC 21.62 €
	
Culture, Musées 7.57 €	Emprunts 5.02 €
Sports et jeunesse 8.42 €	Subventions et participations des collectivités partenaires 9.31 €
Interventions sociales, logement action économique 5.68 €	Usagers et revenus des services 6.04 €
aménagement urbains voirie espaces verts propreté 19.99 €	Divers et autres fonds propres 5.03 €

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,
Et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu l'article L. 1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L. 2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSTATANT que la comptabilité du Compte Administratif 2011 est identique à celle du compte de gestion du Trésorier Municipal.

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 17 Avril 2012.

APPROUVE

Par 33 voix pour

Et 4 voix contre (Mme Guerrini, M. Marcangeli, M Sbraggia, M. Laudato)

Le Compte Administratif 2011, Budget Principal, ci-annexé ainsi que le Compte de Gestion établi par le Trésorier Municipal, tous deux étant en concordance.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

PRECISE

Qu'ils seront portés au Budget Supplémentaire 2011.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120418-2012_90-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2012

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Simon Renucci
Simon RENUCCI